

Kazakhstan: Une Présidence Ã double tranchant

Description

Le 1^{er} janvier 2010, le Kazakhstan a pris la présidence de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) pour un an. Il faut reconnaître l'importance symbolique de l'événement : c'est la première fois qu'un État de l'ex-URSS, région où l'OSCE est la plus active, en prend les commandes.

Mais le symbole est inséparable de la controverse qu'il implique, car ce pays n'applique que très partiellement lui-même les principes qu'il est censé faire respecter désormais.

Le Kazakhstan doit donc faire attention à ce que le prestige qu'il souhaite tirer de cette présidence ne se transforme pas en opprobre généralisé. La présidence tchèque de l'Union européenne^[1] a en effet montré que l'image d'un pays sur la scène internationale peut être durablement entamée si les fonctions qu'il est censé assumer à la tête d'une organisation d'importance le sont d'une manière insuffisante ou inadaptée.



La liste est en effet longue des domaines dans lesquels le Kazakhstan ne remplit pas ses obligations vis-à-vis de l'OSCE ou d'autres traités internationaux auxquels il est partie : liberté des médias, liberté de culte, liberté d'expression, droit de réunion pacifique, protection des défenseurs des droits humains. Le tableau du respect des droits fondamentaux au Kazakhstan est loin d'être idyllique, et pas une semaine ne se passe sans qu'une nouvelle atteinte à ces derniers ne soit rapportée.

Une candidature passée de « peu probable » à « désirable »

Dès lors, pourquoi avoir confié à ce pays la présidence d'une organisation dont le but est précisément, entre autres, d'œuvrer à la défense de ces droits ?

Le Kazakhstan était candidat à ce poste de longue date. En effet, toujours désireux de donner un rayonnement régional et international à son pays, le Président Nursoultan Nazarbaev avait fait entrer dans la course à la présidence dès 2005.

Jusqu'en novembre 2007, pourtant, les États membres de l'OSCE avaient refusé cette perspective, arguant du passif bien trop insatisfaisant du pays en matière de droits humains. Mais certains éléments ont fait passer, en quelques mois, une réponse positive à la candidature du Kazakhstan de « peu probable » à « désirable ».

En premier lieu, ce qui pesa dans la balance fut le mécontentement grandissant au sein de

l'organisation, exprimé par certains pays de l'ex-URSS (Russie en tête), au sujet, entre autres, de l'activité d'observation électorale de l'OSCE. L'organisation était en effet accusée d'appliquer un *double standard* au détriment des pays de l'ex-bloc soviétique. Ce débat ayant entraîné une ambiance de plus en plus délétère au sein de l'organisation un réajustement du rôle des présidences au profit des pays situés à l'est de l'Oural devenait nécessaire, et même urgent.

Également, certains membres de l'OSCE souhaitaient s'impliquer plus avant en Asie centrale pour des raisons énergétiques ou géopolitiques (l'Afghanistan se trouvant à proximité). Il devenait donc important de s'attacher les faveurs du seul État de la région considéré comme relativement stable politiquement, économiquement viable, et ouvert à l'Occident.

Il fut donc décidé, lors du Conseil ministériel de l'OSCE de Madrid en novembre 2007, qu'en échange de réformes effectuées avant la fin 2008 concernant le code électoral, des amendements à la loi sur les médias et des assouplissements des conditions d'enregistrement des partis politiques, le Kazakhstan prendrait la présidence de l'OSCE en janvier 2010.

Qu'en est-il des promesses faites à Madrid en 2007 ?

Aujourd'hui, c'est le Kazakhstan de ces réformes. Là encore, on est loin du compte. Quelques changements «cosmétiques» ont été introduits, notamment concernant les médias. Mais ces amendements soumis par le gouvernement au Parlement en novembre 2008 et intégrés dans la loi en février 2009 n'ont pas réglé les problèmes essentiels, et la situation s'est détériorée depuis sur plusieurs plans.

En effet, comme en témoigne, entre autres, la condamnation à trois ans de prison, en août 2009, du journaliste Ramazan Eserepov pour avoir dénoncé les liens entre un homme d'affaires et les services secrets kazakhstaniens, les conditions de travail des journalistes y sont toujours aussi problématiques. C'est également le cas pour les défenseurs des droits humains, qui sont régulièrement la cible des autorités. Le cas d'Evgeny Jovtis, directeur d'une ONG kazakhstanaise de défense des droits humains, parle de lui-même: cet homme a été condamné en octobre dernier à 4 ans de détention pour un accident de la route dont il n'était pas responsable à l'issue d'un procès aux nombreux vices de procédure et politiquement motivé, selon les ONG.

Il en va de même pour des domaines non couverts par les promesses faites à Madrid, comme le droit de réunion pacifique et le droit à la liberté de culte, ainsi que le montre un rapport de l'ONG *Human Rights Watch* publié en juin 2009^[2].

En outre, pour un pays qui s'est engagé à défendre l'activité d'observation électorale de l'OSCE, le fait que la Chambre basse du Parlement, le *Majilis*, ne soit composée que d'un seul parti, semble pour le moins paradoxal. En effet, lors des élections de 2007, largement critiquées par l'OSCE, aucun autre parti que *Nour Otan* («Lumière de la patrie»), le parti du président, n'a réussi à dépasser le seuil des 7% requis pour entrer au Parlement. Enfin, la même année, un changement constitutionnel a été entériné, autorisant N. Nazarbaev, au pouvoir depuis 1989, à briguer un nombre de mandats présidentiels illimité.

Enfin, on ne fera que mentionner l'affaire «Rakhat Aliev», du nom de l'ex-gendre du président, passé du statut de dauphin à celui de la disgrâce absolue. Il se cache aujourd'hui en Autriche (où il était auparavant ambassadeur pour le Kazakhstan auprès de l'OSCE), où il attaque vigilement N. Nazarbaev^[3], celui-ci ayant entre temps fait condamner à 40 ans de prison par contumace. Cette affaire a pris des proportions grand-guignolesques, lorsqu'en février 2009 des policiers viennois ont été suspendus pour avoir cherché des informations sur R. Aliev, au profit des services secrets kazakhstaniens.

Une présidence risquée pour l'OSCE? Mais aussi pour le Kazakhstan

La présidence kazakhstanaise de l'OSCE comporte donc de nombreux risques, alors que l'organisation est déjà fragilisée par ses tensions internes. Mais c'est avant tout, et on a tendance à l'oublier, une présidence à hauts risques pour le Kazakhstan. En effet, l'exposition politique, diplomatique et médiatique qu'elle va engendrer peut certes avoir des retombées positives pour le pays et son Président, mais elle peut également avoir des conséquences désastreuses, notamment si des incidents surviennent ou si de trop grandes contradictions entre les paroles et les actes sont constatées.

Le Kazakhstan fera donc bien de prendre en compte alors ce double tranchant et de se conformer au plus vite aux promesses faites à Madrid en 2007. Ce n'est en effet pas le *Eurasia Media Forum*, événement organisé tous les ans par la fille du président et destiné à donner un vernis de respectabilité à un pays qui est actuellement 142^e sur 175 en matière de respect de la liberté de la presse^[4], qui pourra berner l'opinion publique mondiale.

[1] Du 1^{er} janvier au 30 juin 2009. Cette présidence a été émaillée de nombreux incidents et faux pas, cf. notamment les nombreuses déclarations anti-européennes du président de la République tchèque, Vaclav Klaus.

[2] «Human Rights in Kazakhstan: Seven Months before the OSCE Chairmanship», *Human Rights Watch*, 19 mai 2009. Consultable sur le site : www.hrw.org/

[3] La dernière en date étant la publication d'un livre décrivant les agissements de la nébuleuse Nazarbaev : *The Godfather in law*, en anglais aux éditions The Real Documentation, mai 2009.

[4] Selon *Reporters sans Frontières*, rapport mondial 2009.

<https://rsf.org/fr/classement-mondial-2009>

* Juliette LE DORE est diplomate, auparavant collaboratrice de l'ONG *Human Rights Watch*, co-auteur du livre «*Le Grand Jeu : XIX^e siècle, Les enjeux géopolitiques de l'Asie centrale*» paru aux Éditions Autrement en 2009.

Vignette : Astana, Juliette Le Doré, mai 2008.

244x78

Image not found or type unknown

date création

01/02/2010

Champs de Métier

Auteur-article : Juliette LE DORE*